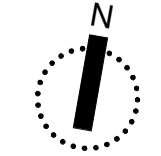




Plan RDC de sécurité incendie



LEGENDE DE SECURITE INCENDIE

- Mur coupe-feu REI 120
- Limite de cantons de désenfumage
Surface < 1650 m² sg - L. max. < 60 m
- Poste de contrôle sprinkler / Poste RIA / Issue de secours
- Lanterne fixe d'éclairage naturel entrepôt.
Dimensions 200 x 300 sg
- Lanterneau de désenfumage.
Dimensions 200 x 300 sg - SUE 4,62 m²
- DENFC
Dispositif d'évacuation naturelle des fumées et chaleur.
Commande d'ouverture et fermeture lanterneau de désenfumage par commandes à carrouches CO.

Propriété intellectuelle.
L'article 1111 du Code de Propriété Intellectuelle pose pour principe que l'architecte «... jouit sur [son] œuvre, du seul fait de sa création, d'un droit de propriété incorporelle exclusif et opposable à tous » qui comporte « des attributs d'ordre intellectuel et moral ainsi que des attributs d'ordre patrimonial. »
L'article L655-2 du Code du Patrimoine Immobilier que « Le nom de l'architecte ouvrier du projet architectural d'un bâtiment et la date d'achèvement de l'ouvrage sont apposés sur l'une de ses façades extérieures. »

Responsabilité de l'architecte.
La responsabilité de l'architecte ne peut être recherchée que dans les limites de la mission que le maître d'ouvrage choisit de lui confier.

Dossier de demande d'autorisation d'urbanisme.
Les documents plans et pièces écrites élaborés dans le cadre d'un dossier de demande d'autorisation d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable, permis de démolir, permis d'aménager...) ne sont après ce seul cadre réglementaire et ne sauraient engager la responsabilité de l'architecte par l'utilisation qu'en serait fait pour quelque autre usage.

Dossier d'appel d'offre et marchés de travaux.
Les documents plans et pièces écrites élaborés dans le cadre de dossier d'appel d'offre ou marchés de travaux ne sont pas ce seul cadre et ne sont fournis qu'à titre indicatif : ils ne sauraient remplacer les plans d'exécution (pour visa du maître d'œuvre d'exécution et approbation du bureau de contrôle) à la charge de l'entreprise dans le cadre de son marché.
Il appartient à l'entreprise en charge de l'exécution de son marché d'informer le maître d'ouvrage et l'architecte de toutes contradictions éventuelles dans les pièces écrites qui lui sont soumises, ou modifications qui s'avèreraient selon elle nécessaires à la parfaite exécution des ouvrages et équipements dans le respect des normes et règles en vigueur.

Panhard NHL Nord
Construction de plateforme logistique bureaux et locaux techniques associés
60400 Nanteuil-le-Haudouin



Dessiné par: Auteur		Approuvé par: Approbateur	
DEMANDEUR : SNC NHL1 10, rue Roquépine 75008 PARIS T: +33(0)1 42 56 41 13		ARCHITECTE : GL A26 426 GL 165 bis, RUE DE VAUGIRARD 75015 - PARIS T: 09 70 75 52 80	
PAYSAGISTE : GILES GENEST - Concepteur paysagiste 4, rue de la République 77570 Châteauneuf-Landon Tel 01 64 78 38 23		ICPE : Sébastien BACHELLERIE GIE 827 SDE 19 bis avenue Léon Gambetta 92120 MONTROUGE Tel +33 1 46 74 80 64	
BET RT2012 : BIGS 827 BIGS 150 rue de Vaugirard 75015 PARIS Tel. +33 (0)1 70 64 22 32		BE photovoltaïque : ENERGIES 38 rue Ferdinand Forest 91122 BAIE MAHAULT T: 0590 32 51 42	
BET CONSEIL DEVELOPPEMENT DURABLE : CON G-ON 27-29 rue Raffet 75016 Paris T: 01 83 62 19 59			

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE
PLAN RDC DE SECURITE INCENDIE

ECHELLE : Comme indiqué	DATE : 23/06/2022	FORMAT : A1+1	ANX RDC
1642 - L - A26GL - ARC - DPC - ENT - PLN - L00 - A			